

FOOT DEUX-SEVRES

HEBDO



Coordonnées

Siège Social et Adresse

Postale :

23 Rue Pied de Fond . B.P. 18312
79043 NIORT CEDEX 9

Accueil :

BOUDREAULT Dominique
LEGÉ Annie
MAHAOUDI Hakim
POIRAULT Jean-Luc
Tel : 05.49.79.18.52 - Fax : 05.49.79.46.36

Site officiel et E-Mail :

Site : <http://foot79.fff.fr>
e-mail : district@foot79.fff.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Jeudi : 8 h 00 . 17 h 00
Vendredi : 8 h 00 . 17 h 00 de Novembre
à Mars et 16 h 00 de Avril à Octobre

N° 13 - Vendredi 08 Novembre 2019

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
REMISE DES RECOMPENSES
DU DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX - SEVRES

Elle se tiendra :

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019 A 19 HEURES 30
ESPACE DES MOULINS A COTE DU STADE
Route de Niort
79270 ST SYMPHORIEN

ORDRE DU JOUR

18 H 30 : ENREGISTREMENT DES MANDATS

19 H 30 : ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

- 01 - Ouverture de l'Assemblée Générale Financière par le Président
- 02 - Rapport Financier de la saison 2018 - 2019 par le Trésorier Général
- 03 - Rapport du Commissaire aux Comptes
- 04 - Approbation du Bilan et du Compte de Résultat
- 05 - Budget Prévisionnel de la saison 2019 - 2020
- 07 - Approbation du Budget Prévisionnel
- 08 - Proposition du Budget Prévisionnel de la saison 2020-2021
- 09 - Vote de l'obligation d'un CFF3 en Départemental 1
- 10 - Signature de la Convention de Partenariat sur la Sécurité Routière, avec la Préfecture des Deux-Sèvres
- 11 - Clôture de l'Assemblée Générale Financière
- 12 - Remise des Récompenses
- 13 - Allocution du Président du District
- 14 - Allocution des Personnalités présentes
- 15 - Dislocation

La Secrétaire Générale
Ginette MORISSON

Le Président
Daniel GUIGNARD

Réunions Manifestations

Judi 14 Novembre 2019

Commission Sportive
Commission Discipline

Sommaire

Pouvoir A.G. Financière ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ .. p 02
Bilan et Compte de Résultats ⚪ ⚪ .. p 03
Compte-Rendu du Trésorier ⚪ ⚪ ... p 04
Commission Sportive Litiges et
Contentieux ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 06
Commission Féminisation ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 08
Commission des Jeunes ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 12
Commission des Terrains
Responsables Secteurs ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 13
Nos Partenaires ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ .. p 15
Avis aux Clubs ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 16
Infos Clubs ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ p 20



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX – SEVRES

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

SAISON 2018 - 2019

DU VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

A ST SYMPHORIEN

POUVOIR

Je soussigné : _____

Président du club : _____

Ne pouvant pas assister à l'Assemblée Générale Financière du District de Football des Deux-Sèvres donne pouvoir à :

Nom et Prénom : _____ n° de licence _____

Pour représenter le club : _____

Cachet du club

Signature

(Précédée de « Bon pour pouvoir »)

Le représentant du club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'Article 13.2.1 des Statuts du District.

Le représentant direct du club est le Président dudit club, ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président

Le représentant d'un club ne peut pas représenter un autre club



FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux Sèvres
23 rue piéd de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

COMPTE de RESULTAT AU 30 JUIN 2019

CHARGES			PRODUITS		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2019	EXERCICE N 30/06/2018	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2019	EXERCICE N 30/06/2018
achats et services extérieurs	164 956	183 381	VENTES / produits	15 660	12 019
IMPOTS & TAXES	8 719	8 693	COTISATION CLUBS	31 326	42 935
SALAIRES DU PERSONNEL	200 440	192 723	RECETTES {lic . Rbst , ... }	61 539	61 573
CHARGES SOCIALES	65 265	64 364	RECETTE (Discipline)	84 324	72 984
DOT. AMORT. & PROVISIONS	5 100	3 223	ENGAGEMENTS (champ + coupes)	86 378	85 705
CHARGES FINANCIERES	940	718	SUBVENTION D'EXPLOITATION	164 657	189 720
CHARGES EXCEPTIONNELLES	449	60	reprise de prov. /transf. de charges	6 584	6 589
RESULTAT	5 224	21 879	INTERETS BANCAIRES	625	262
			PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 253
TOTAUX	451 093 €	475 040 €	TOTAUX	451 093 €	475 040 €

FFF - Ligue de Nouvelle Aquitaine
District Football des Deux Sèvres
23 rue piéd de fond BP. 18 312
79043 Niort Cedex 9

BILAN AU 30 JUIN 2019

ACTIF			PASSIF		
RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2019	EXERCICE N 30/06/2018	RUBRIQUES	EXERCICE N 30/06/2019	EXERCICE N 30/06/2018
ACTIF IMMOBILISE	30 954	31 454	REPORT A NOUVEAU	128 111	106 233
			RESULTAT	5 224	21 879
			TOTAL FONDS ASSOCIATIF	133 335	128 112
CREANCE D'EXPLOITATION	139 120	99 848	PROVISIONS POUR CHARGES	95 960	91 360
DISPONIBILITES	208 093	237 082			
total ACTIF CIRCULANT	347 213	336 930	DETTES D'EXPLOITATION	148 872	148 913
TOTAUX	378 167 €	368 384 €	TOTAUX	378 167 €	368 384 €



COMPTE-RENDU DU TRESORIER Jean-Louis GOUTTENEGRE

La présentation des comptes du District a été effectuée par projection du Compte de Résultat et du Bilan arrêté au **30 /06 /19** avec une analyse du détail des opérations financières intervenues sur la **saïson 2018/ 2019**.

Cette présentation fait suite à la présentation des comptes effectuée par la Commission des Finances dans sa séance du 31 /10/2019.

Le District de Football des Deux Sèvres ± 18 039 licenciés, un peu plus que l'année passée (17 584 licenciés) + 455

Un budget (total des charges), maîtrisé, qui passe de 443 K" à 439 K" ; soit . 4 K"

LE COMPTE DE RESULTAT :

Les produits de l'exercice de 443 884 € contre 464 936 € l'exercice précédent :

Ceux-ci se ventilent :

40 % en subventions, 164 K" , contre 189 K" en 2018;

60 % provenant des clubs, soit 279 K" , contre 275 k" l'an dernier ;

Le détail des produits (subventions, ressources provenant des clubs) est communiqué en comparaison avec les exercices précédents :

L'évolution essentielle est :

Au niveau des subventions : soit - 25 k€ cette année, l'an dernier c'était -10 k" .

Un montant perçu de la FFF en hausse de +7 k" cet exercice ;

Un montant perçu de la Ligue atténué d'une retenue 18/19 sur subvention de . 22 k" cette année, opérée directement sur le relevé, et expliquant en fait la diminution des subventions perçues globalement de la Ligue, ce qui n'était pas prévu.

Le financement des Sections Sportives, une diminution de - 6 k" (7 k" perçu contre 13 k" l'an passé) qui transite par la Ligue, directement au District, lequel va devoir les reverser.

La Convention d'Objectifs provenant de la L N A est quant à elle à un niveau équivalent à l'exercice précédent.

Les autres subventions perçues sont en diminution de . 3 k" dont essentiellement la baisse de la subvention perçue du ministère de . 2 k" .

Ceci permettant de résumer comment ces subventions perçues sont passées de 189 k" à 164 k"

Au niveau des produits perçus des clubs, une évolution : 275 k" à 279 k" , soit une variation de 4 k€ compte tenu :

De ressources sur discipline plus forte de 12 k" par rapport à l'année passée, en raison d'une évolution des faits disciplinaires (cartons) constatée sur cette saison.

D'un maintien des cotisations par « licences actives » à 3.50 " , mais d'un reversement effectué aux clubs de -12 k" ; une volonté du comité directeur de faire un « retour » aux clubs

D'une évolution des ristournes sur licences effectuée de la ligue de + 4 k.

Les charges s'établissent à 438 660 € contre 443 057 € l'exercice précédent :

Soit une évolution de -4 K€.

L'analyse des variations des charges est essentiellement la suivante;

Des frais de Commissions et actions, déplacements, équipements pour 101 k" , à un niveau inférieur à l'an passé : - 5 k" .

Des charges de personnel (salaires charges sociales et fiscales) maîtrisés, pour 265 k" , contre 259 k" ; les frais de personnel représentant environ 60 % du budget,

Des frais fixes de fonctionnement inférieurs à l'année passée du fait d'une diminution des frais d'entretiens (très faible cet exercice).



Pour information, le montant global de ces frais généraux, qui était prévu à 458 000 € se sont élevés au réel à 438 000 € ; soit un budget en diminution globalement par rapport aux prévisions, du fait de dépenses d'entretiens en baisse importante et frais des commissions moindres.

Le temps décompté des bénévoles,

A travers le suivi des frais de déplacements, il est constaté une annotation de temps passé par les bénévoles d'un total de 10 167 heures cette saison contre 10 661 heures l'exercice précédent ; Témoignant ainsi d'une implication des bénévoles toujours aussi forte ;

Un poids incontournable dans le fonctionnement du District, et ceci pour assurer une bonne marche.

Compte tenu de la baisse des charges ; il en résulte un excédent de + 5 224 €

LE BILAN :

Le Bilan actif et passif au 30 06 2019 est présenté.

Celui-ci annote un total de 378 167 €, contre 368 384 €

Au 30 06 2019, la situation financière reste saine, grâce à un excédent de 5 224 € cet exercice ; environ 1 % du budget.

Les fonds propres du District des Deux-Sèvres se sont élevés à 133 335 € et représentent 30 % sur un budget de 438 660 € ; en tenant compte de la valorisation du bénévolat, ce budget se lève à environ 601 000 € et nos fonds propres ne représentent plus que 22% de ce budget.

Le fonds de roulement (réserves, complété des indemnités de fin de carrière provisionnées) se lève à 198 341 € contre 188 018 € au 30 06 2018,

Il faut noter que ces provisions pour indemnités de fin de carrière sont nécessaires car les dates de départ en retraite de certains salariés s'approchent, d'où le recrutement d'une personne initié sur cet exercice pour également compléter l'équipe.

Le point sur la saison actuelle (budget prévisionnel saison 2019/2020) :

La maîtrise du budget constatée ces dernières années, et le travail accompli par chaque membre des Commissions a permis d'afficher une diminution du budget d'environ 50 k€ depuis ces dernières années. Ce budget est actuellement au plus bas, et toutes les réductions des dépenses ont été effectuées.

En effet, il était attendu un total de budget de 458 000 €, et la réalité des dépenses a été de 438 000 €
De fait, et compte tenu des actions entreprises, le budget sur l'exercice 2020 ne peut être présenté en équilibre, car il s'affiche à 468 900 €; en tenant compte du maintien de la cotisation à 3.50 €. Il est donc présenté en insuffisance de . 16 200 €, et donc il serait effectué un prélèvement sur les réserves en conséquence.

L'équilibre de ces budgets a pour fondement, bien évidemment, le maintien des subventions de nos partenaires institutionnels.

Celui affiché pour 2021 chiffré à 487 000 € serait également plus difficile à équilibrer. Mais les derniers résultats positifs sur 2017 (+ 18 k€) et 2019 (+ 21 k€) permettront d'en atténuer les effets.





COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion du 05 Novembre 2019 Procès-Verbal n° 13

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. DESLIAS Jean-François

Secrétaire : Mr GODET Jean-Marie

Membres Présents : MM. GAUVIN Francis . GODET Jean-Pierre . PETIT Jean Jacques - PRUNIER Jacky

Excusés : MM. BANCHEREAU Gabriel - HILLAIRET Patrick - ROUGER Alain

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.

Les Frais de Procédure, soit la somme de 73.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★ ★ ★ ★ ★

Le Procès-Verbal n° 12 du 30 Octobre 2019 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

DEROULEMENT DES COMPETITIONS SENIORS (de la D1 à la D5)

Ci-dessous, la planification des matchs jusqu'au 25/26 janvier 2020.

Cette programmation pourra bien sûr évoluer en fonction des conditions climatiques à venir.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 09 /10 NOVEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 06 (De D1 à D5) |
| 16 /17 NOVEMBRE 2019 | ➤ Report de la Journée n° 05 (de D1 à D5) non jouée les 2 et 3 Novembre |
| 23/24 NOVEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 07 (de D1 à D4) n° 08 pour la D5 |
| 30-11/1 ^{ER} DECEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 08 (de D1 à D4) n° 09 pour la D5 |
| 07/ 08 DECEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 09 (de D1 à D4) n° 10 pour la D5 |
| 14/15 DECEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 10 (de D1 à D4) n° 11 pour la D5 |
| 21/22 DECEMBRE 2019 | ➤ Journée n° 07 (D5 initialement prévue le 17 Novembre + Matches en retard (autre que les journées annulées dans leur intégralité) |
| 11/12 JANVIER 2020 | ➤ Journée n° 04 (De D1 à D5) non jouée du 20 Octobre |
| 18/19 JANVIER 2020 | ➤ Tour de Coupes (n° 5 pour la Coupe Deux-Sèvres et n° 4 pour la Coupe Saboureau) Tour initialement prévu les 16 et 17 novembre 2019. |
| 25/26 JANVIER 2020 | ➤ Journée n° 11 pour les D1-D2-D3 et D4 |

**COUPES DEPARTEMENTALES**

La Commission entérine le tirage des Coupes Départementales Deux-Sèvres et Saboureau

Rencontres qui se dérouleront les samedi 18 et Dimanche 19 Janvier 2020.

Le Secrétaire
Jean-Marie GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN





COMMISSION FEMINISATION Réunion Spécifique Foot Féminin Pôles 79/86

Réunion du 24 Octobre 2019
Procès-Verbal n° 01

Présents : MM. DANIEL Didier, MASSE Jean-Yves
Pour le District 79 : MM. GAUVIN Francis, PRUNIER Jacky
Pour le District 86 : M. LARBALETTE Laurent (Membre de la Commission de Féminisation)

Excusés : Mme MOREAU Maryse
MM. GAULT Roger, MAIOROFF Éric, MOUSSAC Gérard, OLIVIER Jean-Louis et PAIREMAURE François

CHAMPIONNAT FÉMININ SENIOR à 8 et à 11

Exclusion temporaire

Il est rappelé que l'exclusion temporaire est appliquée dans toutes les Compétitions Féminines Seniors à 8 ou à 11.

Report des rencontres

Il est rappelé qu'aucun report de rencontre n'est autorisé. Toute demande de changement de date et d'heure sur la journée devra être effectuée par le club via Footclubs dans un délai minimum de 5 jours avant la rencontre concernée. Cette demande sera soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via Footclubs.

Le District gestionnaire pourra ensuite officialiser le changement. A défaut de cet accord, la rencontre est maintenue à l'horaire et à la date prévus initialement.

Tout match non joué pour cause d'intempéries, devra être signalé au secrétariat du District de Football gestionnaire de la compétition.

Attention, lorsque le District gestionnaire de la compétition reporte la journée pour intempéries, tous les matchs de ladite compétition qui se déroulent sur les deux Districts sont également reportés.

A l'inverse, la compétition gérée par le District qui n'a pas été reportée est bien maintenue sur les deux Districts, à l'exception des terrains faisant d'un arrêté spécifique.

Foot à 8

Les règles du Foot à 8 semblent encore méconnues de beaucoup. Les lois du Foot à 8 vont de nouveau être envoyées aux clubs.

Le temps de jeu pour les Seniors est de **2 x 40'**

Les Commissions invitent les clubs à prendre connaissance de ces lois du jeu à 8 et à les respecter scrupuleusement.

COUPE DU POITOU

Le tirage de la Coupe du Poitou à 11 sera réalisé le 05 novembre 2019, au Siège du District 86.
Les Finales se joueront à VASLES (79) le 13 juin 2020.



CHAMPIONNAT FÉMININ U14/U17 (géré par le District 79)

Poules pour la 2ème phase

Niveau 1

POULE A

AVAILLES CHAT (1)
 LA PALLU/CER/ST GEN (1)
 EV LE TALLUD (1)
 LUSIGNAN (1)
 POITIERS ASAC (1)
 VENISE VERTE (1)

POULE B

BOCAFOOT 79 (1)
 CENON/VIENNE (1)
 GJ ESPOIR N-E 79 (1)
 GJ VVM (1)
 MONTMORILLON (2)
 NEUVILLE (1)

Niveau 2

POULE C

AUTIZE ORÉE FC J (1)
 CELLES VER/VAL DE B (1)
 CERIZAY (1)
 GJ 3 VALLÉES 86 (1)
 ST ROMAN LES M (1)

POULE D

GJ 3 VALLÉES 86 (2)
 JAUNAY CLAN (2)
 OZON FC (1)
 PARTHENAY VIENNAY (1)
 VICQ SUR G (1)

Dates de championnat prévues : 09,16, 23, 30 novembre 2019 et 07 décembre 2019

Rattrapage : 14 décembre 2019

Pour le pôle 79/86 : les équipes classées premières et le meilleur second du niveau 1 accéderont au niveau 1 Ligue en phase III (soit 3 équipes)

La date limite d'engagement pour la phase III est fixée au 05 janvier 2020

CHAMPIONNAT FÉMININ U11/U13 (géré par le District 86)

Poules pour la 2ème phase

Niveau 1

POULE A

CHAURAY FC (1)
 NIORT CHAMOIS F.C (1)
 VENISE VERTE (1)
 BRESSUIRE (1)

POULE B

AVAILLES CHAT (1)
 LA CHAPELLE BÂTON US (1)
 CHÂTELLERAULT SO (1)
 CENON S/VIENNE (1)



Niveau 2

POULE C

CHAURAY FC (2)
THOUARS (1)
JAUNAY CLAN US (1)
POITIERS STADE FC
VICQ/G (1)

POULE D

CELLES-VER./VAL BOUT (1)
ST ROMANS LES MELLE (1)
CHÂTELLERAULT SO (2)
LUSIGNAN (1)
POITIERS 3CIT (1)

Niveau 3

POULE E

A.S.M. (1)
ARGENTONNAIS PAYS (1)
AUTIZE ORÉE (1)
MIGNÉ-NEUVILLE (1)
R.C. PARTHENAY VIEN. (1)

POULE F

BUXEROLLES (1)
G.J. 3 VALLÉES 86 (1)
GJ VIENNE & MOULIÈRE (1)
LA CHAPELLE BÂTON US (2)
LA CHAPELLE BÂTON US 3
MONTMORILLON (2)

POULE G

CELLES-VER./VAL BOUT (2)
ECHIRE ST GELAIS A.S (1)
FONTAINE-LIGUGÉ (1)
NIORT CHAMOIS F.C (2)
POITIERS ASAC (1)

Dates de championnat prévues : 16, 23, 30 novembre 2019 et 07 et 14 décembre 2019

Rattrapage : 14 décembre 2019 pour la poule de niveau 1

Pour le pôle 79/86 : les équipes classées premières et secondes du niveau 1 accéderont au niveau 1 Ligue en phase III (soit 4 équipes)

La date limite de engagement pour la phase III est fixée au 05 janvier 2020

CONSTATS REALISES LORS DE LA PHASE I È CHAMPIONNATS JEUNES

Exclusion temporaire

Il est rappelé que l'exclusion temporaire est appliquée dans toutes les compétitions féminines jeunes.

Report des rencontres

Aucun report de rencontre n'est autorisé. Si la rencontre n'a pas eu lieu, il est impératif de prévenir au plus tôt les Deux Districts par mail, via la messagerie officielle du club (Zimbra).

Tout match non joué pour cause d'intempéries, devra être signalé au secrétariat du district de football gestionnaire de la compétition.

Attention, lorsque le District gestionnaire de la compétition reporte la journée pour intempéries, tous les matchs de ladite compétition qui se déroulent sur les deux Districts sont également reportés.

A l'inverse, la compétition gérée par le District qui n'a pas été reporté est bien maintenue sur les deux Districts, à l'exception des terrains faisant d'un arrêté spécifique.



Feuilles de match È FMI

U14U17F : l'utilisation de la FMI est obligatoire. En cas de non utilisation, une feuille de match papier sera rédigée et envoyée au District gestionnaire, accompagnée du rapport d'incident FMI.

U11U13F : le District 86, gestionnaire de cette compétition, n'envoie pas les feuilles de match. Il revient donc aux clubs de les éditer via « Footclubs ». A l'issue des rencontres, le club recevant se charge de rentrer le score sur « Footclubs » et **envoie dès le lundi** la feuille de match au district 86.

Lors de phase I, il a été constaté que des clubs n'envoyaient pas (ou très tardivement) les feuilles de match qui sont censées être contrôlées le mercredi suivant la date de la rencontre.

Les contrôles ont laissé régulièrement apparaître des anomalies : numéro de licence et nom de joueuses illisibles, absence du nom du responsable d'équipe, absence du nom de l'arbitre.

Surclassement È sous classement

Hormis 3 U10F peuvent être inscrites pour une rencontre U11U13F, avec un temps de jeu réduit (max 50'), il est rappelé que les surclassements et sous-classements ne sont pas autorisés dans les compétitions jeunes féminines.

Nombre de joueuses

Une équipe présentant moins de 7 joueuses sur le terrain est déclarée forfait. De même, si au cours du match, une équipe est réduite à moins de 7 joueuses, la rencontre ne pourra aller à son terme.

DIVERS

Plusieurs points ont été abordés :

- Coupes du Poitou Senior : maintien de la pratique actuelle, les Coupes remises restent acquises aux clubs
- Frais de Forfaits : sont perçus par le District gestionnaire de la compétition
- Coupes du Poitou U14U17F et U11U13F : vu les changements de catégories qui vont intervenir la saison prochaine, ces deux nouvelles compétitions restent à l'état de projet.
- Pour la phase III, il a été décidé que la compétition se ferait par matchs aller-retour
- Réécriture des championnats : les Règlements des championnats à 8 et 11 Seniors devraient être légèrement modifiés pour permettre plus de souplesse dans la gestion future
- Saison 2020/2021 : la date des engagements pourrait être fixée pour toutes les catégories au 31/07/2020

Prochaine réunion du pôle 79/86 : le jeudi 09 janvier 2020 à 18 h 30 au siège du District 86





COMMISSION DES JEUNES



Commission Des Jeunes

- Calendrier général premier semestre 2020 -

Ce calendrier est transmis à titre indicatif, il peut être modifié en fonction d'événements ponctuels et imprévus (report du tour de coupe programmé en décembre, ajout d'équipe(s) en U15 à 7...).

Le document définitif sera élaboré et diffusé en décembre.

DATES	VS	REG.		U17				U15				U13				U12	U11		
		Coupe ANGELIQUE	Coupe LFNA	DIVISIONS 1 et 2	DIVISIONS 3	Coupe DPT.	CHALLENGE	FOOT A7	DIVISIONS 1 et 2	DIVISIONS 3	Coupe DPT.	CHALLENGE	DIVISIONS 1	DIVISIONS 2, 3 et 4	FESTIVAL			Coupe ANGELIQUE	Coupe DPT.
JANVIER	04																		
	11																	T3	
	18	T1				T3	T2	T1			T3	T2					T2	T2	
	25			1	1			1	1	1			1	1					1
FEBVIER	01		T4		8					8			8						2
	08			2	2			2	2	2			2	2					3
	15			3	3			3	3	3			3	3					4
	22	T2																T4	Futsal
	29																		
MARS	07																		
	14			4	4			4	4	4			4	4					5
	21		T5			T4	1/2	T2			T4	T3					T5		
	28			5	5			5	5	5			5	5					6
AVRIL	04					1/2		1/2			1/2	1/2			F79		1/2	1/2	7
	11				9					9			9						
	13																		
	18	1/2														1/2			
	25																		
MAI	01																		
	02		T6											LFNA					
	08																		
	09			6	6			6	6	6			6	6					
	16			7	7			7	7	7			7	7					
JUN	21																		
	23																		
	30		1/2																
JUIN	01																		
	06		Fin		F			F	F				F	F					
	13	F				F	F	F				F	F			F	F	F	

- > Samedi 21 Mars · INTERDISTRICTS U13.
- > Samedi 04 Avril · Finale départementale du festival U13.
- > Samedi 02 Mai · Finale régionale du festival U13.
- > Lundi 13 Avril · Pâques.
- > Vendredi 1er Mai · Fête du travail.
- > Vendredi 08 Mai · Armistice.
- > Jeudi 21 Mai · Ascension.
- > Lundi 1er Juin · Pentecôte.



COMMISSION DES TERRAINS

RESPONSABLES SECTEUR ET TERRAINS SAISON 2019-2020

Ci-dessous, la liste des Responsables de Secteurs à contacter en cas de intempéries constatées après la fermeture des Bureaux.

SECTEUR N° 1 : Mr. BERTAUD Jean-luc – Tel : 06.77.85.56.61

Aubinrorthais – Bocafoot – Breuil Bernard - CO Cerizay – Portugais Cerizay – Combranssière - Moncoutant – Montravers – Nueillaubiers – Pays de L’Ouin - Pinbrécières – St Amand S/Sèvre – St Pierre des Echaubrognes – Voulmentin St Aubin

SECTEUR N° 2 : Mr. BANCHEREAU Gabriel – Tel : 05.49.68.04.77 ou 06.87.02.54.93

Coulonges Thouarsais – Louzy – Mauzé Thouarsais – CG Nord Est 79 – St Jean Missé – St Varent Pierregeay - Thouars Foot – Vrines

SECTEUR N° 3 : Mr. PETIT Jean – Tel : 06.08.80.72.31

Brion – Boësse – FC Bressuire – CLNC Bressuirais – Comore – Genneton – Lutaizien Oiron - Mahorais Bressuire - Pays Argentonnois – St Cerbouillé – US Vergentonnaise - Vrère

SECTEUR N° 4 : Mr. PRUNIER Jacky – Tel : 05.49.63.11.78 ou 06.70.58.49.74

Airvo St Jouin – Amailloux – Assais – Beugnon Béceleuf Faye - Boussais - Chiché – FayeNoirterre – Gati Foot - Gourgé Lageon – L’Absielargeasse/Moutiers S/Chantemerle - ThénezayFerrièreLa Peyratte

SECTEUR N° 5 : Mr. GODET Jean-Marie – Tel : 05.49.64.33.62 ou 06.87.10.94.54

Allonne - BoisméClessé - Chatillon S/Thouet – Fenioux – Le Tallud - Neuvy Bouin - Parthenay Viennay - Portugais Parthenay - Pompaire les Loges – St Aubin le Cloud - St Sauveur - Terves

SECTEUR N° 6 : Mr. GODET Jean-Pierre – Tel : 06.86.64.26.02

Beaulieu Breuil – ES Bocage – Chanteloup Chapelle - Clazay – Cœur de Bocage (GJ) – Courlay – Sèvre et Bocage (GJ E4C)

SECTEUR N° 7 : Mr. ROUGER Alain – Tel : 05.49.25.23.81 ou 06.77.97.12.73

Ardin – Avenir Autize – Avenir 79 – BuslaursThireuil – Champdenierspamplie – Chauray - Cherveux – Echiré St Gelais - Orée de l’Autize - St Maixent de Beugné – Ste Ouenne

SECTEUR N° 8 : Mr. LAROCHE Pierre – Tel : 05.16.81.00.20 ou 06.48.33.91.97

Augé Azay Le Brûlé –Espoir Maixentais – Exireuil – FomperronMénigoute – La Crèche – Sud Gatine – Pays Maixentais – St Martin de St Maixent - Ste Néomaye Romans – Vallées Deux-Sèvres - Vasléennes

SECTEUR N° 9 : Mr. HILLAIRET Patrick – Tel : 05.49.24.28.50 - 06.83.04.62.51

Aiffres – Bessines ASPTT – Niort Chamois – Niort Clou Bouchet – Niort Portugais – Niort Souché – Niort St Florent – Niort St Liguairé – Niort Ste Pezenne – Vouillé

SECTEUR N° 10 : Mr. PORCHER Michel – Tel : 05.49.09.74.87 ou 06.75.70.20.64

Beauvoir S/Niort – Brûlain – Fors - Mougou – Prahecq – Frontenay/St Symphorien – Usseau

**SECTEUR N° 11 : Mr. LIAIGRE Alain – Tel : 06.77.73.18.36**

Arçais – Coulon – Mauzé S/Mignon – FC Palludéen – Sud Deux-Sèvres Foot - Venise Verte

SECTEUR N° 12 : Mme. RULLIER Maryse – Tel : 05.49.27.03.73 ou 06.64.50.66.38

Canton Cellois – Celles Verrines – Paizay le Tort – AS Du Pays Mellois - St Martin les Melle - St Romans les Melle

SECTEUR N° 13 : Mr. DESLIAS Jean-François – Tel : 05.49.07.88.21 ou 06.85.08.17.96

Sauzéen - FC Boutonnais – ChenayCheySepvret - Clussais – Lezay – Limalonges – Loubigné – Pays Lezéen - Périgné – SVCM. Av. – Rom - Val de Boutonne

SECTEUR N° 14 : Mr. GAUVIN Francis – Tel : 05.49.05.16.15 ou 06.61.73.25.72

Exoudun – Haut Val de Sèvre – US Lambon – Pamroux – Souvigné St Martin - Ste Eanne





NOS PARTENAIRES



Le bon sens a de l'avenir



Tous les ingrédients de l'amour





AVIS AUX CLUBS

Dans le cadre de ses missions, le collectif de formation des bénévoles organise une soirée thématique

INDEMNISATION ET REMUNERATION

LE MARDI 12 NOVEMBRE 2019

DE 18H30 A 21H A NIORT

Description :

Dans une association, on se retrouve parfois avec des situations "d'emploi" (salariés ou bénévoles) qui peuvent générer des obligations légales de protection sociale et de versement de cotisations.

C'est un tour d'horizon sur la gestion salariale.

- Les différents acteurs : bénévoles, salariés, indépendants
- La rémunération: les différents dispositifs et conditions d'application (la franchise, l'assiette forfaitaire et réelle)
- L'indemnisation (frais kilométriques, avantages en nature...)
- Faire face à un contrôle Urssaf.
- Questions diverses

Informations pratiques :

- 1 séance
- 18h30 à 21h
- Gratuit



Inscriptions en ligne : https://formationdesbenevoles79.fr/liste-des-formations/detailevenement/188/-/indemnisation-et-remuneration?filter_reset=1



F.F.F. F. TELETHON LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2019



La Fédération Française de Football a choisi de soutenir le **TELETHON** depuis 2015 en développant un **partenariat national avec l'AFM**.

C'est l'occasion pour les associations de la F.F.F toute la communauté du football, d'illustrer les valeurs qui nous sont chères celles du **P-R-E-T-S**

La F.F.F. invite de nouveau ses licenciés, clubs, districts et ligues à rejoindre ce grand élan de solidarité pour **cette campagne 2019** en organisant matches, animations sportives et/ou festives pour collecter des fonds ou relayer l'appel aux dons auprès de ses licenciés.

Pour cela, nous vous présentons la version 2019 de nos outils dédiés à la mobilisation du football au profit de l'AFM TELETHON.

Pour lancer officiellement cette campagne 2019 et la faire vivre dans les territoires, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise à disposition des outils suivants :

- www.telethonfoot.fr pour recenser les animations proposées par les acteurs de votre territoire et déclarer les montants collectés au profit du TELETHON,

- <https://reportersvideotelethon.terraoctet.fr/dl/7495Zh3eWtnqXAIpd0ySVjja> : pour vous permettre de bénéficier des outils de communication pour agrémenter vos événements?

- Flyer de participation au TELETHON pour les associations de la F.F.F.

Bravo et merci à tous les centres de ressources qui ont largement diffusé le site telethonfoot.fr lors de la campagne 2018. Grâce à votre mobilisation, **le football amateur a récolté 176 000 Euros au profit du TELETHON.**

Relevons ensemble le défi d'une mobilisation encore plus forte du football amateur pour cette campagne 2019.

Félicitations à Jean Paul ROOVE, parrain 2019 du TELETHON : <https://www.afm-telethon.fr/>

Nous restons à votre écoute,





AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**6 ET 7
DECEMBRE
2019**



Fournisseur Officiel
de Solidarité



TELETHONFOOT.FR

ET VOUS, QU'EST-CE QUE VOUS FAITES POUR LE TÉLÉTHON ?

Avec votre club, district, ligue, en lien avec votre commune ou d'autres associations ?

**RENDEZ-VOUS SUR
WWW.TELETHONFOOT.FR
POUR VOUS INSCRIRE ET**

- Accéder aux informations utiles
- Partager vos bonnes pratiques et idées.
- Contribuer à valoriser la solidarité du football amateur.



PARTICIPEZ AU TIRAGE AU SORT PROPOSÉ PAR LA FFF !

**CONTACTEZ VOTRE COORDINATION
TÉLÉTHON LOCALE :
COORDINATION.TELETHON.FR**

- Pour accréditer votre animation Téléthon.
- Obtenir des conseils, des supports Téléthon, organiser votre remise de collecte ...

HOT LINE :
defispartenaires@afm-telethon.fr



L'AFM-TÉLÉTHON :
**une aventure humaine et médicale
motivée par un seul but : Guérir.**
www.afm-telethon.fr

**MARQUEZ, DRIBBLEZ,
TIREZ... MUSCLEZ
VOTRE SOLIDARITÉ !**

« Les Clubs, Districts et Ligues s'engagent pour collecter des fonds au profit de la recherche médicale et l'aide aux malades ».

Le week-end du Téléthon et dès le mois de septembre : **REJOIGNEZ LA MOBILISATION TÉLÉTHONFOOT** Organisez une action solidaire avec votre structure, vos adhérents, le grand public ou participez à la mobilisation de votre commune.

**TOUTES LES IDÉES SONT BONNES
À PRENDRE !**

Un événement sportif déjà programmé à rendre solidaire ou une animation spécifique à imaginer selon vos envies...

« Le football joue la victoire contre la maladie »

L'AFM-Téléthon rassemble des familles déterminées à vaincre la maladie et soutient la mise au point de thérapies innovantes pour les maladies génétiques rares.

Aujourd'hui, les premiers traitements deviennent réalité avec aussi des répercussions pour la recherche concernant des pathologies plus fréquentes.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Plus de 7000 maladies génétiques rares. 1 personne sur 20 concernée, 3 millions en France.



LANCEMENT DE LA 12^{ème} EDITION DES « TROPHEES PHILIPPE SEGUIN DU FONDACTION DU FOOTBALL »

Rejoignez les 190 clubs de football déjà récompensés

Cet appel à candidatures est ouvert à l'ensemble des clubs de football amateur et a pour objectifs de détecter, valoriser et promouvoir les actions citoyennes qui sont mises en place.



Déposer votre dossier de candidature dans l'une des 4 catégories :

Education et Citoyenneté - Mixité et diversité - Solidarité et inclusion - Santé et Environnement

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondactiondufootball.com

Informations : 01 44 31 74 56

Date limite de retour des dossiers le 10 décembre 2019

Vous trouverez ci-après le lien de redirection pour accéder au formulaire de inscription aux Trophées (toute communication pouvant être redirigée vers ce lien) :

<https://www.fondactiondufootball.com/principales-operations/formulaire-dinscription-aux-trophees-philippe-seguin>



INFOS CLUBS



TOURNOI INDOOR U11 DE L'ÈVEIL FOOTBALL LE TALLUD

L'Èveil Football le Tallud est heureux de vous inviter à son traditionnel tournoi indoor U11.

Celui-ci aura lieu :

LE SAMEDI 21 DECEMBRE 2019, de 10h à 17h à la salle omnisports du Tallud
(Impasse de la Vernière, 79200 LE TALLUD).

Cette année, notre tournoi est exclusivement réservé à la catégorie U10/U11 (enfants nés en 2009 et 2010). Les équipes seront composées de 5 joueurs + 2 remplaçants et se déroulera sur l'ensemble de la journée.

(Restauration sur place).

TARIFS :

1 Equipe engagée	30 Euros
2 Equipes engagées	50 euros

Afin de faciliter l'organisation du tournoi, nous vous prions de nous retourner le coupon réponse avant le :

Le 07 DECEMBRE 2019.

L'engagement de votre club devra être accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de « ÈVEIL FOOTBALL LE TALLUD »)

L'organisation du tournoi vous sera communiquée, ultérieurement.

Comptant sur votre présence, recevez, nos sincères salutations.



Mr BLOCH Théo

91 Rue du Sèpulcre

79200 PARTHENAY

06.30.59.53.85

evailfootballletallud@orange.fr

NOM DU CLUB :

RESPONSABLE :

ADRESSE

TELEPHONE

EMAIL

PARTICIPERA A NOTRE TOURNOI

OUI

NON

NOMBRES D'ÈQUIPES

